



Fédération Valaisanne des Retraités / Walliser Verband der Rentner C.P. 492 – 1951 Sion

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2021 de la FVR/WVR

Convocation : 19.05.2021
Délai de vote : 30.06.2021
Co-Présidence : Marianne Mathier – Christian Bonvin
Participants : 54 délégués selon liste des votes

Pour les raisons sanitaires liées à la COVID-19, le bureau de la Fédération Valaisanne des Retraités a proposé cette année une Assemblée générale par vote écrit.

Les objets portés à l'ordre du jour et soumis au vote ont été mis en consultation sur le site de la FVR, en français et en allemand dès le 19 mai 2021.

A cette même date, 121 délégués ont été conviés par courrier postal. Ils ont reçu tous les documents et ont été invités à s'exprimer jusqu'au 30 juin 2021, au moyen d'un bulletin de vote, sur les objets à l'ordre du jour :

- 1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 septembre 2020**
- 2. Rapport d'activité du Président**
- 3. Comptes 2020 et rapport des vérificateurs des comptes**
- 4. Approbation des comptes 2020 par l'Assemblée générale**
- 5. Décharge aux vérificateurs et aux membres du Comité**
- 6. Adoption du budget 2021**

54 délégués, membres du bureau, du comité, membres d'honneur et membres d'associations ont participé au vote et ont approuvé à l'unanimité tous les points à l'ordre du jour.

1. Procès-verbal de l'AG du 10 septembre 2020

Le PV de l'Assemblée générale du 10 septembre 2020 a été approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activité 2020/2021 des co-présidents approuvé à l'unanimité :

La FVR compte 7111 membres, répartis entre 22 associations et 373 membres individuels.

Malgré la situation difficile de la pandémie, les restrictions et les fermetures partielles, le Bureau et le Comité cantonal n'ont pas chômé depuis la dernière AG reportée au 10 septembre 2020. Le Bureau s'est réuni à 6 reprises depuis lors en présentiel ou en visioconférence.

2.1 Action 60+ avec GastroValais

En collaboration avec GastroValais, l'Action 60+ est mise en place sous la forme de bons de 60.- francs à échanger dans les restaurants dont 40.- à consommer et 20.- francs versés à GastroValais pour la formation des jeunes. Notre action de solidarité a été lancée juste avant Noël, un peu tard, car les restaurants ont dû fermer à cause de la pandémie la semaine suivante. Malgré des passages dans la presse, Rhône FM, le Trait d'Union et le site, seuls 200 bons ont été vendus ; il n'y eut certainement pas assez d'écho dans la presse. L'objectif quantitatif n'est vraiment pas atteint à ce jour – il y a un certain bénéfice d'image, mais ce fut une bonne collaboration pour un projet de solidarité intergénérationnelle. Il faut mieux comprendre ces résultats en termes de communication et d'implication des seniors...

2.2 Campagne vers les membres individuels

Avec la collaboration de la Caisse valaisanne de compensation (Didier Combe) et avec l'aval du préposé à la protection des données, nous avons pu nous adresser aux agents communaux AVS de tout le canton pour distribuer notre nouveau flyer de présentation – cette opération semble donner des résultats intéressants, elle sera évaluée en continu ; il est aussi prévu de la renouveler annuellement.

2.3 Consultations cantonales

La FVR a répondu à toutes les consultations qui lui ont été soumises : Jeux d'argent - Droit et intégration des personnes handicapées - Droits politiques (transparence) - Avant-projet de loi sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail (approuvé) - Avant-projet de loi sur l'ouverture des magasins (refusé) - Principes de la Constituante - Adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics (favorable).

2.3 Communication et medias

– Trait d'union

Suite au sondage par lequel nous avons sollicité l'avis des membres sur notre journal, nous avons décidé de réduire la parution à 3 numéros annuels (mars, septembre, décembre), mais avec des sujets plus étoffés.

– Contacts presse

Régulièrement, nous avons contacté les médias comme le Nouvelliste, WB, Canal 9 etc. pour les informer de nos démarches et actions – la FVR-WVR est régulièrement sollicitée, elle doit trouver une place plus claire et régulière dans les différents médias qui souhaitent plus de collaboration – à cet effet une demande aux associations pour établir une liste de référents par domaine est actuellement en cours.

– Stratégie de communication

Dans la continuité de l'excellent travail du bureau et du comité, la réflexion se porte actuellement sur l'indication d'un travail d'analyse et d'amélioration avec un accompagnement externe.

2.5 Contact partenaires

– Activité de la FSR/SRV

La Fédération comme toutes les associations suisses a dû limiter ses activités aux séances virtuelles et écrites, tant pour coordonner les fédérations cantonales que pour répondre aux consultations de la Fares et du CSA.

– Activité de la FARES/VASOS

Par ses publications, communiqués de presse et études scientifiques, la Fares s'est tout particulièrement engagée pour :

- Lutter contre les discriminations dues à l'âge ;
- Mettre en valeur des mesures de promotion et de prévention de la santé ;
- Défendre le sort des aînés dans les difficultés liées à la pandémie...

– Activité du CSA/SSR

Tout d'abord le CSA avec ses fédérations faîtières prépare l'adoption définitive de sa stratégie d'organisation du travail comme l'exige le contrat de subvention de l'OFAS afin d'assurer aux faîtières suisses un avenir financier stable.

L'augmentation de visibilité du CSA s'est affirmée par les nombreuses prises de position, les communiqués de presse et rapports de consultations que les autorités publiques mais aussi les journalistes ont pris en considération.

Les engagements publiés ont concerné surtout la santé (pandémie, caisses maladie), la politique sociale, la place et le respect des seniors dans la société.

– Pro Senectute

Vos coprésidents ont renforcé les liens avec Pro Senectute dans les deux régions linguistiques, surtout dans cette période importante de mise en place de la coordination cantonale seniors.

2.6 Coordination cantonale

Sur la base du très riche rapport final de la commission cantonale consultative, le 10 juin 2020, le Conseil d'Etat a décidé de mettre en place une Coordination cantonale des seniors et de soutenir les communes dans la mise en place d'une politique des seniors locale. Un poste de coordinateur a été mis au concours avec délai au 2 avril et une commission cantonale des seniors sera nommée en septembre. La FVR-WVR et Pro-Senectute veulent en être les partenaires de départ, acteurs participatifs et associés à cette réflexion pour la mise en place de cet organe de coordination, ainsi nous avons rencontré MM. Jérôme Favez et Roland Favre du Service de l'action sociale ; votre fédération est identifiée comme un des trois acteurs majeurs de cette mise en place, à nous d'y travailler fort...

3. Présentation des Comptes 2020 et du rapport des vérificateurs des comptes

Jean COQUOZ a transmis les comptes 2020 et le rapport des vérificateurs des comptes pour approbation.

- Le total des produits se monte à CHF 41'234.10 et celui des charges à CHF 40'413.79.
- L'exercice 2020 affiche un bénéfice de CHF 820.31.
- Le capital de la Fédération se monte à CHF 57'927.35 avant report du bénéfice.

Les vérificateurs des comptes, Rose-May CLIVAZ et Pierre CALOZ ont examiné les comptes annuels arrêtés au 31.12.2020 conformément aux dispositions statutaires et transmis leur rapport :

- Le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité
- La comptabilité est tenue avec exactitude, les pièces comptables ont été fournies
- Le résultat présente un bénéfice de 820.31 et le capital de la FVR se monte à 57'927.35 avant report du bénéfice

Les vérificateurs des comptes félicitent le Caissier, M. Jean Coquoz, pour la tenue comptable et proposent d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au Caissier, au Comité et à eux-mêmes.

4. Approbation des comptes 2020

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par 54 délégués.

5. Décharge aux vérificateurs et aux membres du Comité

A l'unanimité, les délégués donnent décharge aux vérificateurs des comptes et aux membres du Comité.

6. Adoption du budget 2021

Jean COQUOZ présente un budget 2021 équilibré, établi en fonction des comptes des dernières années :

- Les produits se montent à CHF 46'410.- et les charges à CHF 47'126.-
- Une perte de CHF 716.- est prévue en raison d'un soutien financier plus important aux associations membres et d'un investissement dans une stratégie média.

Le budget est adopté à l'unanimité par 54 délégués.

La Fédération Valaisanne des retraités remercie tous les délégués de leur participation à cette Assemblée par vote écrit et en particulier les membres du Bureau et du Comité pour leur travail.

Fully, le 1^{er} juillet 2021

FEDERATION VALAISANNE DES RETRAITES

Co-Président



Christian Bonvin

Co-Présidente



Marianne Mathier

Secrétaire



Béatrice Albasini